

Objet d'étude : la religion

La croyance religieuse implique-t-elle une démission de la raison ?



Attention : ce n'est pas une dissertation rédigée, mais des éléments organisés qui peuvent vous aider pour construire un travail qui vous sera propre

Présupposés

C'est un préjugé commun et largement relayé : l'obscurantisme religieux, la bigoterie, la piété sotte etc...

Analyser le déterminant : le déterminant choisi « la » implique que toute croyance religieuse participe du même domaine, qu'elle a le même statut. Il y a « des croyances religieuses », de toute sorte. Mais la croyance religieuse implique l'adhésion à une foi commune, d'une religion constituée (la religion chrétienne dans ses différentes obédiences - catholique, orthodoxe, protestante pour l'essentiel ; l'islam -sunnite ou chiïte - ; le bouddhisme ; et le judaïsme).

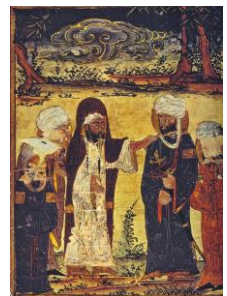
L'affaire est ambiguë, car le dialogue entre ces religions traduit qu'elles ont une certaine aptitude à la parole (même s'il est le plus souvent raté). Et le dialogue suppose un minimum de raison.

Analyser les termes du sujet :

- Qu'est-ce qu'une croyance religieuse ? Ce n'est pas seulement reconnaître le Verbe incarné, le dogme de l'Immaculée conception ou l'ascension de Mahomet pour les musulmans. Une croyance religieuse est un consentement de la raison et une adhésion de la personne. C'est ce qui se passe dans un stade de football ou un spectacle du Zénith. Une croyance « religieuse » est donc une croyance qui engage tout l'être. Ce n'est pas seulement la croyance en un Dieu.
- La raison : attention, il y a deux dimensions de la raison. La dimension « logique », et la dimension « morale ». La raison est rectrice du jugement moral comme aussi de la délibération

La croyance religieuse en tant que telle n'implique donc pas *nécessairement* une démission de la raison. La preuve, c'est en Grèce, dans un univers religieux polythéiste qu'est née la philosophie, cette sagesse rationnelle.

Mais la croyance religieuse *peut* admettre une démission de la raison et même l'exiger : c'est le cas de l'islam qui exige une soumission de la raison (Islam signifie soumission). Christianisme vient de Christ, et toute l'histoire de la première inculturation



hellénistique du christianisme est celle de la patiente élaboration d'une pensée philosophique et théologique. La raison a sans tout été mise à rude épreuve dans ce travail des premiers siècles, qui se continue encore aujourd'hui, mais elle n'a cessé de travailler.

La pensée religieuse est une authentique pensée, comme la pensée mythique, réhabilitée par des anthropologues comme C. Lévi-Strauss.

Deux grandes religions impliquent une démission de la raison : l'islam et le bouddhisme. La première le requiert au nom du prophète. Si la raison dit une chose et Mahomet le contraire, la raison doit se soumettre à Mahomet. Voilà qui est clair. L'islam n'a jamais fait bon ménage avec la raison ni avec la philosophie. Au XII^{ème} siècle, il lui porte le coup de grâce. Car la pensée demande l'analyse des sources, l'examen des dogmes. Or, le Coran est tenu pour « incréé », il ne peut donc relever d'une analyse objective. Il doit être reçu comme tel.

Le bouddhisme n'implique pas une démission de la raison, mais il la noie ou l'asphyxie. Sous les tonnes de métaphysique qu'il a élaboré au cours de son histoire, et d'autre part sous les techniques de méditation qui visent à l'extinction du désir, donc à celle de la raison. Car cette dernière le dit : éteindre le désir, qui est constitutif de l'homme est une folie. La croyance religieuse bouddhiste est donc une mise à l'écart de l'exercice vrai de la raison, qui a tout loisir de s'ébattre à volonté dans l'océan de notions, d'écoles, de doctrines philosophiques diverses.

Toute une Scolastique qui s'est aussi développée au cours de l'histoire du christianisme et qui s'est effondrée avec Descartes, ruinée par d'interminables arguties.

Car qu'est ce que la raison ? C'est ce qui permet à l'homme de se déterminer, de choisir entre deux biens différents mais incompatibles, ou de lutter contre le mal. C'est l'organe de l'intelligence qui examine, discrimine, compare, observe, pèse, délibère et finalement prend une décision en vue de l'action.

La croyance religieuse n'impose donc pas *de soi* l'abdication de la raison, puisque toute croyance religieuse admet la différenciation fondamentale entre le bon et le mauvais. Au contraire elle la requiert.

Ainsi quand saint Thomas dit que « les actes humains soumis aux lois portent sur des situations singulières qui peuvent varier à l'infini et qu'il est donc impossible d'instituer une loi qui ne serait jamais dans aucun cas en défaut parce que pour établir une loi, les législateurs considèrent les conditions générales », il ne fait appel qu'à la raison. Quand il ajoute que « *l'observance de cette loi serait dans certaines situations contraire à la justice et au bien commun que la loi entend sauvegarder et qu'il serait mal d'obéir à la loi, et le bien consiste alors à transgresser la lettre de la loi pour rester fidèle à l'esprit de justice et à l'exigence du bien commun* ». La croyance religieuse qui est la sienne est celle de l'idée du Bien (et du bien commun), comme celle de justice. Car la justice est d'abord une croyance. Elle est enracinée en tout homme, fût-il le plus dépravé, le plus inique : il sait qu'il bafoue une valeur suprême.

Mais évidemment, la croyance religieuse peut se dévier et tourner à la dévotion sottée, à la piété vide, à la superstition ou à des rituels vides de sens mais obstinément maintenus. La raison n'est d'ailleurs pas totalement absente, mais elle est rétrécie,

étroite, sans ampleur de vue. C'est le quiétisme contre lequel l'Église a combattu, une attitude dénué d'intelligence, un confort de l'esprit, qui implique bien souvent une démission partielle de la raison.

Car une démission totale est impossible. La raison ne peut pas ne pas s'exercer, mais elle devient une rationalité pauvre, parfois même abjecte, souvent dangereuse.

Certaines croyances sont des croyances religieuses dissimulées : la foi en la médecine en est un exemple. Elle est souvent une démission de la raison liée à la peur de mourir ou à l'angoisse de la maladie. Angoisse compréhensible au demeurant mais qui est mauvaise conseillère.

La croyance religieuse n'implique pas « nécessairement » une démission de la raison, mais elle peut générer superstition et croyances traditionnelles, héritées et reçues sans examen.

Mais la foi et la raison ne sont pas incompatibles. Tout au long de l'histoire religieuse, elles ont constitué un ressort profond de l'inquiétude des hommes croyants, cherchant la vérité avec toutes les ressources : celles de l'expérience et celles de la raison, les deux sources de la connaissance, mais aussi celles, oubliées ou dévoyées, de l'inspiration.

SUJETS CONNEXES

La croyance religieuse est-elle une entrave à la liberté ?

Attention à ce qu'on entend par liberté. Si on l'entend par le droit de faire tout ce qui passe par la tête, alors oui, car la croyance religieuse implique une morale et le sens du bien et du mal (ou du péché). Elle est donc une entrave à la perversion sexuelle, et elle interdit les actes illicites. De la même manière que le droit est une entrave à la liberté, la croyance religieuse entrave tout ce qu'elle juge mauvais.

La croyance religieuse est-elle une consolation pour les faibles ?

C'est la croyance de Nietzsche en effet qui l'a théorisé. Mais aucune croyance ne console de la maladie, de la vieillesse, de la mort, de l'iniquité et de l'infamie. La croyance religieuse peut donner de la force ou des techniques (le bouddhisme) pour accepter la condition incarnée. Comme le poète, le croyant est inconsolable face au mystère du mal.